

# Informations sur comptes de taxes 2010

Pour un montant de taxe foncière générale de 300 \$ et plus, vous pouvez payer votre compte de taxes 2010 en quatre (4) versements égaux.

- ❖ 1re échéance : 16 mars 2010
- ❖ 2e échéance : 17 juin 2010
- ❖ 3e échéance : 18 août 2010
- ❖ 4e échéance : 19 octobre 2010

## NOUVELLES MÉTHODES DE TAXATION

La présentation de votre **COMPTE DE TAXES** a été modifiée afin de bien refléter la nouvelle taxation pour l'année 2010. Il y a des **taux de taxation différents** qui sont applicables selon votre **catégorie d'immeuble** en fonction du pourcentage de votre évaluation.

- résidentiel
- commercial
- industriel
- 6 logements et plus
- agricole

## MODALITÉS DE PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Des paiements facilités dans les institutions financières participantes !  
Payez directement vos taxes aux Caisses populaire et d'économie Desjardins (comptoir, guichet et Internet)  
Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque Royale et Banque Scotia (par guichet ou par Internet)

**Nouvelle inscription :** Choisir Ville d'Asbestos (taxe foncière) et inscrire un numéro de référence  
**CE NUMÉRO SERA TOUJOURS VALIDE POUR CHAQUE VERSEMENT  
ET POUR LES ANNÉES FUTURES**

Exemple :

VILLE D'ASBESTOS		SIPC 1337	
3 <sup>e</sup> VERSEMENT			
N° de facture	Date d'échéance	IMPOSITION	
6FA002332	07-08-2006	COURANTE	425.82
N° du client	N° du matricule		
0002055	9472-72-4166-6-000-0000		
Nom du propriétaire			
TOTAL			425.82
MONTANT DE LA REMISE			
ASBESTOS. (QUEBEC)			
JIT 4C9			
VOTRE CHÈQUE SERT DE REÇU			
			0000060270

Prendre 1 des 4  
coupons  
Utiliser ce **NUMÉRO**

**Inscription déjà effectuée :** Choisir Ville d'Asbestos (taxe foncière) et effectuer votre paiement  
**NE PAS CHANGER VOTRE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE**

Des paiements sans souci !

Payez automatiquement vos taxes par **prélèvements préalablement autorisés (PPA)** à la Ville d'Asbestos. Complétez un formulaire et vos paiements se feront automatiquement aux dates de versements.  
**Pas de chèque, pas de timbre, pas de retard !**

- Les paiements conventionnels en argent, par chèque, par carte débit, par chèques post-datés à l'Hôtel de ville sont toujours acceptés.

---

## **RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE**

---

Nouveau service de **consultation en ligne** pour le rôle d'évaluation foncière via le site Internet de la Ville soit à l'adresse suivante : **[www.ville.asbestos.qc.ca](http://www.ville.asbestos.qc.ca)**

Vous pouvez effectuer une recherche dans le rôle d'évaluation selon l'adresse de la propriété, selon un numéro de matricule ou de lot.

Les informations offertes sont différentes selon que vous soyez un citoyen (gratuit) ou un professionnel de l'immobilier (notaire, institution financière, agent d'immeuble : avec frais). Cette information, fournie en temps réel provient directement du système informatique de la Ville d'Asbestos et elle est accessible en tout temps.

---

### ***Horaire d'ouverture des bureaux d'administration situé au 185, rue du Roi***

Lundi au jeudi : 08h30 à 12h00  
13h30 à 16h30  
Vendredi : 08h30 à 12h00  
**13h30 à 16h30 FERMÉ**

**Numéro de téléphone** : 819 879-7171

**Site Internet de la Ville** : [www.ville.asbestos.qc.ca](http://www.ville.asbestos.qc.ca)

---